

APPEL A DEVIS

IMPORTANT : Le présent document n'a pas valeur contractuelle. CFI peut à tout moment et jusqu'à la conclusion effective d'un contrat avec le(s) prestataire(s) sélectionné(s), décider unilatéralement de ne pas donner suite sans justification, aucune. CFI se réserve les droits de modifier tout ou partie des éléments du présent document ou de conclure un contrat similaire avec le prestataire de son choix. Aucune société ne pourra élever aucune réclamation à ce sujet ni prétendre à une indemnité quelle qu'elle soit.

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES DEVIS : 16 JUILLET 2025 à 12h00 (CEST).

Envoi par e-mail à l'adresse suivante : brieuc.lahellec@cfi.fr avec en copie :

marie-laure.brillet@cfi.fr

avec impérativement en objet « Evaluation finale_Des medias Une sante »

SOMMAIRE

1. DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATIONS.....	1
2. CONTEXTE.....	2
3. OBJET DU PRÉSENT APPEL A DEVIS	7
4. DUREE PREVISIONNELLE DU CONTRAT.....	15
5. LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS.....	16
6. VALEUR TOTALE ESTIMEE.....	16
7. CONDITIONS D'ENVOI DES PROPOSITIONS	16
8. SELECTION DES PROPOSITIONS	19
ANNEXE 1 : QUESTIONS EVALUATIVES (LISTE NON EXHAUSTIVE)	20
ANNEXE 2 : DOCUMENTS DU PROJET (LISTE NON EXHAUSTIVE)	24

1. DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATIONS

Activité(s)	Désigne les actions prévues dans le rapport de présentation du Projet, menées par CFI à destination des Bénéficiaires.
Avenant	Désigne le document écrit complétant et/ou modifiant les documents contractuels et signé par CFI et le Prestataire.

Bailleur(s)	Désigne l'organisme qui apporte les fonds nécessaires à la réalisation de projets de coopération et de développement. Dans le cas du Projet : le ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE).
Bénéficiaire(s)	Désigne les personnes et les médias choisis par CFI pour assister aux activités du Projet.
CFI	Désigne celui qui achète les Prestations. Sa dénomination sociale est : TRANSTELE CANAL FRANCE INTERNATIONAL.
Contrat	Désigne le présent Contrat de prestation de services de CFI et l'ensemble de ses annexes, qui forme un tout indivisible. Il comprend l'ensemble des documents indiqués à l'Article 6. DOCUMENTS CONTRACTUELS
MEAE	Ministère de l'Europe et des affaires étrangères
Partie(s)	Désigne le Prestataire et/ou CFI, en qualité de Parties au Contrat.
Prestataire	Désigne l'entité pourvue de la personnalité juridique attributaire du présent Contrat. En cas de groupement d'opérateurs économiques, le Prestataire désigne le groupement conjoint avec mandataire solidaire attributaire du Contrat.
Prestation(s)	Désigne les prestations confiées au Prestataire dans le cadre du présent Contrat.
Projet	Désigne le projet « Des médias Une santé » mis en œuvre par CFI.
Tiers	Désigne toute personne physique ou morale autre que les Parties.

2. CONTEXTE

2.1. Présentation de CFI

Canal France International : une agence publique d'appui aux médias

CFI agit pour favoriser le développement des médias partout dans le monde et en particulier en Afrique subsaharienne, dans le monde arabe et dans les pays du voisinage de l'Union européenne. Au cœur de notre action : la lutte contre la désinformation, la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, la protection de l'environnement, la promotion de la démocratie et de l'engagement citoyen. CFI est un

opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et une filiale du Groupe France Médias Monde.

2.2. Contexte de l'Appel à devis

En Asie du Sud-est, les taux de densité humaine et animale sont parmi les plus élevés au monde. Or, la pression qu'exercent les sociétés sur l'environnement (déforestation, urbanisation, transports), couplée aux conséquences du réchauffement climatique (sécheresses, typhons, inondations), peut avoir des impacts importants sur la santé. Les interactions de plus en plus nombreuses entre les humains et les animaux, dont les habitats sont menacés, entraînent une forte augmentation du risque épidémiologique. Cette situation impose de ne plus segmenter les problématiques environnementales, vétérinaires et médicales, mais de développer une vision plus englobante et holistique de la santé, rappelant l'interdépendance entre l'état des écosystèmes, la santé animale et la santé humaine.

Le concept de "une seule santé" — appelé aussi One Health ("une seule santé") — est né dans le milieu scientifique au début des années 2000 pour promouvoir cette approche. Ses chercheurs travaillent à identifier en amont les risques et les limiter, afin de mieux prévenir les prochaines crises sanitaires. Cette approche reste cependant mal connue des populations concernées et des médias d'Asie du Sud-est. L'information environnementale y est marginale et se limite souvent au simple récit de catastrophes naturelles.

CFI met en œuvre le Projet « Des médias Une santé », sur une durée initiale de 30 mois : d'avril 2023 à novembre 2025, sur financement unique du Bailleurs MEAE (Direction de la diplomatie d'influence, sous-direction de la culture et des médias) pour un montant de 1 000 000€.

L'objectif du Projet est de renforcer les connaissances et les compétences des médias d'Asie du Sud-est dans la production et la diffusion d'informations relatives à l'approche "One Health", afin qu'ils puissent accomplir leur mission d'information et de participation à la prévention des potentielles crises à venir. Le Projet concerne le Vietnam, le Cambodge, le Laos et les Philippines. Le Projet suit le marqueur genre 1 selon le critère de l'OCDE. Les candidats sont invités à retrouver toutes les informations utiles sur le Projet dans le tableau de synthèse ci-dessous.

Le présent Appel à devis a pour objet la définition des termes contractuels du futur contrat, ci-après désigné « contrat », ultérieurement conclu entre CFI et le Prestataire sélectionné. Les termes du contrat énoncés dans le présent Appel à devis ont valeur prévisionnelle / informative et pourront faire l'objet de modification unilatérale de la part de CFI préalablement à sa conclusion.

Fiche technique du Projet :

Intitulé du Projet	DES MEDIAS UNE SANTE
Pays bénéficiaires & langues utilisées pour interagir avec	Vietnam (vietnamien), Cambodge (khmer), Lao PDR (laotien), Philippines (anglais, tagalog).

les Bénéficiaires et les partenaires	Langue générique avec les partenaires : anglais Langue utilisée avec CFI et les membres du Comité de pilotage (MEAE) : français
Financement	1 000 000 € : FSPI sur financement unique du Bailleurs MEAE (Direction de la diplomatie d’influence, sous-direction de la culture et des médias)
Durée	31 mois : durée initiale de 24 mois : d’avril 2023 à avril 2025, avec une extension de 7 mois (par avenant) jusqu’en novembre 2025.
Objectif général	Renforcer les connaissances et les compétences des médias d’Asie du Sud (Laos, Cambodge, Vietnam et Philippines) dans la production et la diffusion d’informations relatives à l’approche « One Health ».
Objectifs spécifiques	OS : 1 : Accroître les connaissances des médias concernant l’approche « One Health » pour toucher un large public sur les enjeux de santé globale dans la région. OS : 2 : Renforcer les capacités des médias partenaires au travers de formations sur les techniques journalistiques adaptées à la couverture des sujets de santé globale. OS : 3 : Appuyer la production de contenu sur l’approche « One Health » et favoriser sa diffusion.
Partenaires / prestataires d’exécution / expert-es intervenant-es	<p>A) Comité de pilotage du Projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le rédacteur développement médias de la Sous-direction de la Culture et des Médias DGM/DDI/CM - Un représentant des ambassades de France au sein des pays bénéficiaires et attaché de santé/médias - Les attachés audiovisuels régionaux basés à Singapour et Hanoi - Le conseiller régional Santé du MEAE pour l’Asie du Sud-est. - Les membres de l’équipe terrain Projet - Le/la responsable de projet accompagné-e par le directeur ou la directrice adjointe de la direction Méditerranée Asie de CFI. <p>B) Equipe-terrain Projet : 4 coordinateurs locaux (un par pays, dont le régional basé au Vietnam) – anglophone et/ou francophone.</p> <p>C) 5 formateurs et formatrices internationaux médias mobilisé-es pour des formations et du mentorat en ligne – anglophone et/ou francophone.</p> <p>D) 3 formateurs internationaux scientifiques (CIRAD) spécialisés dans l’approche « One Health » mobilisés pour des formations, du mentorat en ligne et de l’appui-conseil – anglophone et/ou francophone.</p> <p>E) 4 scientifiques spécialisés dans l’approche « One Health » mobilisés pour des formations – anglophones et/ou laotien et/ou khmer et/ou tagalog et/ou vietnamien.</p>

	<p>F) 10 formateurs nationaux média mobilisés pour des formations et du mentorat en ligne : 3 au Laos (EVENTS FOR GOOD), 2 au Cambodge (THMEY THMEY), 5 aux Philippines (MEDIA.XCHANGE) – anglophone et/ou lao et/ou khmer et/ou tagalog.</p>
<p>Bénéficiaires direct-es</p>	<p>1/ Les médias (presse écrite, en ligne et audiovisuelle) des 4 pays bénéficiaires, 19 médias au total (1 au Vietnam, 7 au Cambodge, 6 au Laos, 5 aux Philippines) totalisant une cinquantaine de journalistes.</p> <p>2/ Personnes invitées aux séminaires de sensibilisation – 1 par pays - (composante 1, Activité 1) faisant intervenir des personnalités du monde scientifique et regroupant décideurs et décideuses politiques, médias et OSC des 4 pays-cibles (entre 45 et 120 personnes par séminaire).</p> <p>3/ Représentants de l’association Ateliers Varan (France et Vietnam)</p>
<p>Bénéficiaires finaux</p>	<p>Les bénéficiaires finaux sont l’ensemble de la population de la région qui, grâce à la diffusion de contenus produits dans le cadre du Projet, seront sensibilisés aux problématiques de santé globale et de prévention des maladies infectieuses. Le Projet s’attache à toucher le plus large public en favorisant la production de contenus et leur diffusion par l’intermédiaire des réseaux sociaux.</p>
<p>Activités mises en oeuvre</p>	<p>Composante 1 : Renforcement des connaissances des médias sur l’approche « One Health »</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Organisation de séminaires nationaux de sensibilisation (1 par pays) 1.2 Préparation et dispenses de modules de formation in-situ pour les médias des pays bénéficiaires (x 4 pays) 1.3 Formation continue (en ligne) pour les médias bénéficiaires (x 4 pays) 1.4 Mise en place d'une page internet spécialisée (ou plateforme alimentée en contenu thématique tout au long du Projet) 1.5 Organisation d'une visite de terrain en Thaïlande pour les médias bénéficiaires <p>Composante 2 : Renforcer les capacités des médias partenaires au travers de formations sur les techniques journalistiques adaptées</p> <ol style="list-style-type: none"> 2.1 Cartographie des bases et sources de données utiles au traitement des enjeux de santé globale et initiation à leur usage journalistique (liens avec l’activité 1.4) 2.2 Formation au journalisme d’enquête et aux techniques d’interviews (une session d’initiation et une session de renforcement) (x 4 pays) 2.3 Formation aux méthodes et techniques de vérification de l’information, orientées dans la lutte contre la désinformation en matière environnementale et de santé. (x 3 pays) 2.4. Formation au journalisme mobile en vue d’effectuer des reportages (une session d’initiation et une session de renforcement) (x 3 pays) 2.5. Formation à la prise en main des réseaux sociaux en vue d’élargir et fidéliser son audience sur les enjeux de santé globale (x 4 pays)

	<p>Composante 3 : Appui à la production de contenus thématiques</p> <p>3.1. Elaboration du cahier des charges pour la sélection des médias bénéficiaires (Les médias sélectionnés bénéficieront des formations dispensées dans la composante 1 et 2).</p> <p>3.2 Subvention pour l'appui à la production de contenus</p> <p>3.3 Soutien et accompagnement</p>
<p>Organismes engagés dans des partenariats & synergies dans le cadre du Projet</p>	<p>A/ Organismes français :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CIRAD (Vietnam) - Institut PASTEUR (Cambodge et Laos) - IRD (Laos et Cambodge) - Association Vétérinaires sans frontières (Cambodge) <p>B/ Organisations étatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Departments of Disease Control, ministères de la santé (Cambodge, Laos, Philippines) - Department of Livestock & Fisheries (Laos) <p>C/ Organisations internationales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - OMS (Cambodge, Philippines, Thaïlande) - FAO au Cambodge, aux Philippines et au Laos - OMSA : santé animale : en Thaïlande - PNUE (environnement) : séminaire - Réseau GREASE (Vietnam) - Wildlife Conservation Society (WCS) au Laos - Zero Waste Laos - Oxford University Clinical Research Unit (OUCRU) (Vietnam) - Lao-Oxford-Mahosot Hospital-Wellcome Trust Research Unit (LOMWRU) (Laos) <p>D/ Autorités et organisations nationales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vietnam One Health University Network (VOHUN) (Vietnam) - Institut de Santé Environnementale et de Développement Durable (IEHSD) (Vietnam) - Université royale d'agriculture (Cambodge) - Cambodia One Health University Network (CAMBOHUN) (Cambodge) - Consortium académique philippin pour la santé publique (Philippines) - Philippines One Health University Network (PHILOHUN) (Philippines) - University of Philippines of Los Banos (UPLB) (Philippines) - Rappler (Philippines) - Laos One Health University Network (LAOHUN) (Laos)

	<ul style="list-style-type: none"> - Philippine Eagle Foundation (Philippines) - Bukidnon Indigenous Cultural Community Ancestral Domain (BICCAD) (Philippines) - Samdhana Institute (Philippines) - Manolo Fortich Bukidnon office (Philippines) - Municipal Environment and Natural Resources Office (MENRO) (Philippines) - Hineleban Foundation (Philippines) - ARMI - Association Rural Mobilisation And Improvement (Laos) - CoDA (Community Development Association) (Laos) - Chulalongkorn University (Thaïlande) - Mahidol University (Thaïlande)
<p>Projets CFI similaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le Projet « Mékong Info durable » (2019-2021) avait pour objectif la promotion d'un journalisme contribuant au développement durable de la région du Mékong au travers de la consolidation des fondamentaux du journalisme numérique en vue d'une spécialisation scientifique. Le Projet incluait par ailleurs un appui à la production de contenus sur les thèmes de la protection de l'environnement, les changements climatiques ainsi que la santé. - Terra Africa (2022-2024) a accompagné les journalistes qui souhaitent se former au traitement transversal des enjeux environnementaux. Ce Projet les a accompagnés dans la production de contenus valorisant la recherche de solutions, et stimulant l'engagement politique et citoyen. - Terra Asia (2024-2026) renforce les compétences des journalistes d'Asie et du Pacifique sur le traitement de l'information environnementale et les arme pour combattre la désinformation avec efficacité.

3. OBJET DU PRÉSENT APPEL A DEVIS

3.1. Objet

Le présent Appel à devis a pour objectif d'identifier un prestataire pour réaliser l'évaluation finale du Projet. Le présent Appel à devis ne constitue pour aucune société candidate une promesse d'attribution du futur contrat.

Le contrat conclu entre CFI et le(s) prestataire(s) choisi(s) sera un contrat de prestation de services¹ soumis aux dispositions du [Code de la commande publique](#).

¹ En application de l'Article L. 1111-4 du Code de la commande publique

3.2. Prestations prévisionnelles du contrat

3.2.1. Description des prestations

Le Prestataire effectuera l'évaluation finale du Projet. Cette évaluation finale portera sur l'ensemble de la période d'exécution du Projet et prendra en compte les résultats du dispositif de suivi & évaluation recueillis tout au long du Projet.

L'évaluation finale devra permettre :

1. De fournir une analyse critique et objective de la conception du Projet, de ses objectifs, des activités prévues et déployées, ainsi que de sa mise en œuvre sur toute sa période d'exécution ;
2. D'évaluer le Projet au travers des critères CAD de pertinence, de cohérence, d'efficacité, d'efficience, d'effets, d'impact et de durabilité, en répondant aux questions évaluatives présentées à l'annexe 1 ;
3. De mesurer le niveau d'atteinte des objectifs général et spécifiques initialement fixés ;
4. D'évaluer les résultats obtenus à court et moyen termes du Projet, sur les différentes typologies de bénéficiaires direct-es, en particulier à travers l'analyse de leurs productions ;
5. De compléter les données de résultats manquantes sur la matrice des indicateurs du cadre logique du Projet ;
6. D'évaluer les besoins des bénéficiaires direct-es qui n'ont pas été couverts par le Projet pour en tirer des enseignements pour de possibles futurs projets ;
7. De tirer des enseignements et de proposer à CFI et au MEAE des recommandations d'ordre stratégique et opérationnel (notamment en termes d'objectifs, de modes opératoires et de champs d'intervention) dans la perspective de capitalisation des bonnes pratiques et de mise à l'échelle pour de futurs projets d'appui aux médias sur les thématiques de l'environnement et de la santé en Asie du Sud-est. Celles-ci alimenteront une réflexion dans la perspective de la conception et la mise en œuvre d'un futur projet qui s'inscrirait dans la lignée ou en complément de ce dernier, tout en répondant aux nouveaux enjeux et besoins identifiés tout au long du Projet ;
8. De mettre en exergue des bonnes pratiques révélées lors de la mise en œuvre du Projet, distinguant les bonnes orientations prévues dès le démarrage du Projet des bonnes pratiques mises en œuvre durant le Projet, parfois en adaptation à des contraintes non-prévues, tant par l'équipe-projet que par les cadres d'action de CFI ;
9. De mettre en exergue des mauvaises pratiques révélées lors de la mise en œuvre du Projet, des mauvaises pratiques de l'équipe-projet, ou encore des cadres d'action de CFI non-adéquats avec les contraintes du Projet et son contexte d'intervention ;
10. Des exemples d'histoires à succès pour les bénéficiaires et les productions réalisées dans le cadre du Projet.

3.2.2. Méthodologie des prestations

Pour réaliser l'évaluation finale, le Prestataire s'appuiera notamment sur :

- La documentation du Projet, voir liste en annexe 2, ainsi que sur la documentation qu'il recueillera par lui-même.

- Les livrables du dispositif de suivi & évaluation ;
- Les questionnaires de satisfaction remplis par les bénéficiaires après chaque activité ;
- La revue (quantitative et qualitative) des contenus produits par les médias bénéficiaires mobilisant l'approche « One Health », collectée par l'équipe-projet et les coordinateurs et coordinatrices du Projet. Ces contenus sont principalement en anglais et en langues nationales et ne feront l'objet d'aucune traduction de la part de CFI. La maîtrise de ces langues nationales (voir liste plus bas et fiche synthèse) est donc nécessaire afin de prendre connaissance de ces documents.

En complément de cette étude documentaire, le Prestataire appliquera la méthodologie d'évaluation qui aura été présentée dans son offre et qui aura été acceptée par CFI. Il pourra déployer les différents outils d'enquête qu'il aura conçu, en distanciel ou en présentiel si le Prestataire a des relais sur place dans un ou plusieurs de ces 4 pays du Projet. Ces outils pourront consister en des entretiens individuels ou collectifs, des groupes de discussion, des enquêtes en ligne via des questionnaires, des études de cas, des sondages, etc. (liste non-exhaustive). Ils seront déployés auprès des différentes parties prenantes du Projet (liste non-exhaustive et susceptible d'être complétée par le Prestataire sur validation du Responsable de Projet) :

- L'équipe CFI au siège (3 personnes)
- Les coordinateurs et coordinatrices pays (1 par pays, soit 4 personnes)
- Le Bailleur (4 personnes au moins) dont le référent du projet au sein de la sous-direction de la culture et des médias, les deux attachés audiovisuels régionaux du MEAE basés à Hanoi et Singapour, et le conseiller régional en Santé Globale basé à Bangkok (ses deux prédécesseurs seront idéalement interrogés également).
- Un représentant de chacune des ambassades de France dans les 4 pays bénéficiaires.
- Les experts formateurs (22 personnes) décrits dans le tableau introductif « Partenaires / prestataires d'exécution / expert-es intervenant-es »
- Le Prestataire en charge du suivi & évaluation (2 personnes)
- Les Bénéficiaires direct-es du Projet, dont les médias bénéficiaires (19 médias au total : 1 au Vietnam, 7 au Cambodge, 6 au Laos, 5 aux Philippines-) totalisant une cinquantaine de journalistes) et les 2 personnes représentantes de l'association des Ateliers Varan.

Au cours de l'évaluation finale, le Prestataire veillera à identifier auprès des personnes représentant les médias bénéficiaires, de manière prospective, leurs problématiques résiduelles face à la couverture des sujets touchant l'approche « One Health ». Il tentera de mesurer l'impact du Projet par une enquête auprès d'un échantillon de bénéficiaires finaux du Projet, à savoir les usagers/audiences des médias bénéficiaires dans ces 4 pays.

Enfin, dans le cadre du parangonnage, le Prestataire enquêtera également auprès des principaux bailleurs et opérateurs de mise en œuvre français et étrangers, déployant des projets de renforcement des médias en Asie du Sud-est, visant à améliorer la production de sujets fiables et attractifs sur les enjeux de l'approche « One Health », pour connaître leurs axes de travail et leurs propres réponses aux problématiques identifiées.

3.2.3. Organisation de l'évaluation

Un comité de pilotage sera mis en place, composé d'un ou d'une représentante du Bailleur, et pour CFI, de la Directrice adjointe de la direction Méditerranée-Asie, du Responsable du Projet et de la Chargée de mission évaluation qualité.

Il se réunira avec le Prestataire, en présentiel ou en distanciel (à définir par CFI en cours d'exécution du futur contrat) pour cadrer la prestation, examiner les différents livrables, formuler des observations et/ou les valider. Le Comité de pilotage se réunira également à la fin de chacune des phases de la Prestation, ainsi que pour la présentation des résultats de l'évaluation par le Prestataire.

Le Responsable du Projet, appuyé par la Chargée de mission évaluation qualité de CFI sera l'interlocuteur principal du Prestataire. Il assurera l'organisation des réunions du comité de pilotage. Il sera destinataire des livrables indiqués ci-dessous et en assurera la diffusion auprès des membres du comité de pilotage.

Tous les rendez-vous de la prestation seront organisés par le Prestataire, en individuel, ou en groupe, selon la méthodologie qui sera détaillée dans son offre. L'ensemble des outils d'enquête seront rédigés et administrés par le Prestataire conformément aux méthodologies détaillées dans son offre. Ils seront traduits par le Prestataire dans les langues des personnes auxquelles ils seront destinés (voir descriptif plus bas : Phase 2).

Les langues de communication utilisée dans le cadre du Copil et des échanges avec CFI seront le français ou/et l'anglais.

Tous les livrables seront rédigés uniquement en langue française. Tout livrable non-rédigé en français fera l'objet d'un refus de la part de CFI.

Des missions de terrain seront à prévoir, dans la mesure du possible, dans les 4 pays d'intervention. Par missions, on entend le déplacement dans un des pays du Projet pour réaliser les interviews en présentiel. Pour information, les médias bénéficiaires du Projet sont implantés dans les capitales et en province :

1. Vietnam : Hanoi
2. Cambodge : Phnom Penh et Kratie
3. Laos : Vientiane
4. Philippines : Manille, Quezon City, Puerto Princesa, Davao, Cebu, Bacolod

L'évaluation se déroulera en quatre phases :

Phase 1 - Cadrage de l'étude : cette phase commencera par une réunion de cadrage organisée à l'initiative de CFI en présentiel ou en distanciel (à définir par CFI). Elle permettra un échange entre le Prestataire et le comité de pilotage pour apporter des précisions sur :

- Les attentes de CFI et du Bailleur,
- Le matériel remis à cette occasion au Prestataire (documentation, liste des contacts),
- L'organisation générale de l'évaluation,
- Le calendrier prévisionnel de mise en œuvre,

- La présentation des divers livrables.

Dans la perspective de la rédaction de la note de cadrage, pour compléter sa compréhension des attentes des commanditaires, le Prestataire conduira lors de cette phase les premiers entretiens, à distance ou en présentiel, auprès des principaux responsables de CFI et du Bailleur qui ont conçu et suivi le Projet.

- ⇒ **Livrable** : Note de cadrage : au plus tard quinze (15) jours calendaires après la réunion de cadrage et l'étude des principaux documents. Le Prestataire remettra au Responsable du Projet une note de cadrage (10 pages max., recto verso, hors annexes) dans laquelle :
- Il résumera les objectifs et la problématique de l'évaluation concernée
 - Révisera et précisera si nécessaire sa matrice d'évaluation et le type d'investigation qu'il compte réaliser (trame d'entretien en fonction des parties prenantes, type d'enquête, auprès de qui...).
 - Proposera un calendrier définitif de mise en œuvre de la prestation.

La note de cadrage sera aussi présentée par le Prestataire au cours d'une réunion avec le comité de pilotage, qui la validera et formulera ses observations. En cas de demande de modifications de la part du comité de pilotage, le Prestataire disposera de quatre (4) jours calendaires pour envoyer la version modificative de la note de cadrage.

Phase 2 - Etude documentaire, entretiens à distance ou en présentiel avec CFI, le Bailleur et les principales parties prenantes du Projet et conception des outils d'enquête : le Prestataire étudiera les documents remis par CFI et le Bailleur lors de la phase 1, ainsi que ceux qui pourraient lui être remis au cours des entretiens en phase 2. Il pourra analyser les rapports narratifs et financiers, les outils et les données extraites du dispositif de suivi et évaluation conçus par le prestataire du Projet, Quadrant Conseil, les bilans de fin de formation, ainsi que les évaluations des médias bénéficiaires de chacune des activités déployées dans les 4 pays (cf. annexe 2) et les contenus produits par les Bénéficiaires dans le cadre du Projet (entre 50 et 100 contenus produits dans chaque pays).

Il poursuivra les entretiens à distance ou en présentiel à partir de la liste des contacts qui lui sera remise au démarrage du Contrat. Ces entretiens concerneront notamment les responsables de CFI et du Bailleur, qui ont conçu et mis en œuvre le Projet, ainsi que les 4 coordinateurs et coordinatrices pays, des experts et experts de formation, des formateurs et formatrices et de l'équipe de Quadrant Conseil.

Les outils d'enquête seront proposés par le Prestataire et devront être validés par le comité de pilotage, au plus tard dix (10) jours avant le démarrage de la phase 3. Ils pourront inclure différents types de questionnaire pour les enquêtes en présentiel ou en ligne, les entretiens individuels ou collectifs, les focus groups, et les sondages.

A noter : les outils d'enquête, les entretiens et les enquêtes devront être réalisés en langue anglaise et/ou dans toute autre langue nécessaire à la bonne compréhension des questions par les personnes interrogées.

- Vietnamien et anglais au Vietnam
- Khmer et anglais au Cambodge
- Laotien et anglais au Lao PDR
- Tagalog et anglais aux Philippines

- Français avec CFI et les membres du Comité de pilotage (MEAE)

A l'initiative de CFI, une réunion de débriefing du Prestataire avec le comité de pilotage sera organisée, afin de valider la phase 2 et de décider de la date de lancement de la phase 3.

Phase 3 – Enquêtes (notamment via des missions sur le terrain au cours de l'évaluation finale) dans les 4 pays du Projet : le Prestataire procèdera au recueil d'informations, à l'aide des outils d'enquêtes validés par le comité de pilotage, auprès des médias bénéficiaires du Projet et de l'ensemble des parties prenantes du Projet.

Dans la mesure du possible, le Prestataire participera à la dernière activité du Projet, prévue la semaine du 11 août 2025 à Hanoï.

Pour cette évaluation finale, le Prestataire est également encouragé à mener une enquête auprès :

- De personnes de centres de recherche et des personnalités politiques avec qui les journalistes bénéficiaires ont collaboré dans le cadre du Projet ;
- D'un échantillon de bénéficiaires finaux du Projet, à savoir les usagers des médias bénéficiaires dans les 4 pays, par exemple sous forme d'un sondage en ligne ou d'une autre méthodologie qu'il choisira en accord avec CFI, afin de mesurer l'impact du Projet.

Préalablement à la rédaction du rapport d'évaluation (phase 4), une réunion de débriefing de la phase 3 sera organisée entre le Prestataire et le comité de pilotage, à l'initiative de CFI.

Phase 4 – Rédaction du rapport d'évaluation finale : cette phase sera décomposée en deux étapes, la rédaction des rapports provisoire d'évaluation et leur finalisation.

- ⇒ **Livrable : Rapport provisoire d'évaluation finale** : le rapport provisoire fera maximum 40 pages (recto verso, hors annexes). Il comprendra une synthèse de 6 à 8 pages reprenant l'essentiel du bilan, des appréciations, des bonnes pratiques et des recommandations du Prestataire, y compris les observations formulées lors des réunions de restitution et un tableau des points forts et points faibles (type matrice FFOM - SWOT).
- ⇒ **Ce rapport inclura impérativement une matrice alimentée et à jour des indicateurs du Projet (réalisation, résultats, impacts) que le Prestataire aura pris soin de compléter.** Le format de cette matrice sera fourni par CFI au Prestataire.

Le rapport provisoire doit être remis au moins quinze (15) jours avant la date définitive de remise du rapport finalisé.

Le rapport provisoire sera présenté au comité de pilotage qui fera part de ses observations dont le Prestataire devra tenir compte lors de la rédaction du rapport final pour que celui-ci soit validé.

- ⇒ **Livrable : Rapport final d'évaluation** : le rapport final prendra en compte les éventuelles observations du comité de pilotage.

Le **Rapport final d'évaluation** sera adressé au Responsable de Projet :

- Au plus tard **trente (30) jours** calendaires après la date de la réunion de débriefing de la phase 3 : remise du rapport provisoire.
- Au plus tard **sept (7) jours** calendaires après la date de remise du rapport provisoire : réunion de présentation du rapport provisoire au comité de pilotage (sous forme d'une présentation PowerPoint).
- Au plus tard **sept (7) jours** calendaires après la date de transmission des remarques sur le rapport provisoire : remise du rapport final et de la synthèse. Cette transmission interviendra au plus tard le 15 novembre 2025.
- Au plus tard **sept (7) jours** après la date de remise du rapport final : présentation du rapport final au comité de direction de CFI et au MEAE (sous forme d'une présentation PowerPoint).

Le rapport final de l'évaluation sera validé par la personne habilitée au sein de CFI qui en informera le Prestataire par voie électronique.

Tous les livrables doivent être adressés en français exclusivement, au Responsable du Projet (brieuc.lahellec@cfi.fr, copie marie-laure.brillet@cfi.fr en version électronique (formats Word, Excel et/ou pdf).

3.2.4. Qualification et compétences de l'équipe en charge de la réalisation des Prestations

Le Prestataire sera jugé selon son approche méthodologique et sa compréhension de l'objet des Prestations.

En plus des compétences d'évaluation de projets des membres de son équipe, le Prestataire sera sélectionné selon ses connaissances sur :

- Le secteur des médias et de la coopération médias dans les 4 pays concernés par le Projet ;
- Les enjeux de l'approche One Health, notamment en Asie du Sud-est ;
- Les enjeux de genre ;
- Le domaine de l'ingénierie pédagogique et l'andragogie ;
- L'intégration dans l'équipe d'évaluation d'au moins une personne ayant comme langue maternelle ou langue d'usage au moins une des langues nationales des pays bénéficiaires du Projet est exigée. Concernant la langue française, le candidat Prestataire devra proposer au moins une personne de son équipe dont le niveau de français sera C1 ou langue maternelle.
- Par ailleurs, une composition paritaire de l'équipe d'évaluation et/ou une valorisation de l'expertise féminine composant celle-ci sera appréciée.

3.2.5. Livrables et échéances prévisionnelles

LIVRABLES PERIODIQUES	
Type de livrables	Echéances

Note de cadrage (10 pages max., recto verso, hors annexes) en français	Au plus tard quinze (15) jours calendaires après la réunion de cadrage et l'étude des principaux documents. Si modification souhaitée par le Comité de pilotage, le Prestataire remettra une version modifiée de la note de cadrage au plus tard quatre (4) jours après réception des remarques.
Outils d'enquête notamment les différents types de questionnaire pour les enquêtes en présentiel ou en ligne, les entretiens individuels ou collectifs, les focus groups, les sondages (validation des outils en français), et traduction en langues locales pour usage.	Au plus tard dix (10) jours avant le démarrage de la phase 3.
LIVRABLES FINAUX	
Type de livrables	Echéances
Rapport provisoire d'évaluation finale et synthèse du rapport final (40 pages max., recto verso, hors annexes) en français	Au plus tard trente (30) jours calendaires après la date de la réunion de débriefing de la phase 3. Au moins quinze (15) jours avant la date définitive de remise du rapport finalisé.
Présentation power-point du rapport provisoire au comité de pilotage en français	Au plus tard sept (7) jours calendaires après la date de remise du rapport provisoire
Rapport final d'évaluation (40 pages max., recto verso, hors annexes) en français	Au plus tard sept (7) jours calendaires après la date de transmission des remarques sur le rapport provisoire
Présentation power-point du rapport final au comité de pilotage en français	Au plus tard sept (7) jours après la date de remise du rapport final

Tous les livrables devront être exclusivement rédigés en français. Tout livrable non-rédigé en français fera l'objet d'un refus par CFI, le Prestataire devra effectuer les modifications afin de se conformer à la langue imposée dans un délai qui lui sera transmis par CFI sans que cela ne fasse l'objet d'une rémunération ou compensation de quelque nature ou montant qu'elle soit.

La langue de communication utilisée dans le cadre de cette Prestation, des réunions et de l'ensemble des livrables sera le français et l'anglais.

Le rapport provisoire et le rapport final seront présentés au comité de pilotage sous la forme d'une présentation Power Point, reprenant l'essentiel des résultats de l'évaluation et mettant en évidence les principaux enseignements, ainsi que les recommandations prospectives proposées par le Prestataire.

Les rapports d'évaluation provisoires et finaux devront comporter les éléments suivants :

- Un sommaire paginé ;

- Une liste des sigles utilisés (avec leur équivalent français quand ils existent) ;
- Une synthèse du rapport de 5 à 6 pages. Cette synthèse doit présenter les points suivants :
 - o Un résumé du Projet à évaluer ;
 - o Les conclusions relatives à chacune des questions auxquelles l'évaluateur répond ;
 - o Les recommandations correspondantes à chaque conclusion ;
- Une présentation du Projet évalué ;
- Un rappel méthodologique : choix opérés, techniques utilisées, étapes du travail d'évaluation, etc. ;
- Une analyse organisée à partir des outils utilisés, entretiens, enquêtes, des données recueillies et des observations effectuées. Elle est effectuée selon les critères communément retenus dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques (matrice type FFOM/SWOT) ;
- Des conclusions explicitées clairement ;
- Une matrice alimentée et à jour des indicateurs du cadre logique du Projet (réalisation, résultats, impacts). Le format de cette matrice sera fourni par CFI au Prestataire.
- Des bonnes pratiques révélées lors de la mise en œuvre du Projet, distinguant les bonnes pratiques prévues dès le démarrage du Projet de celles mises en œuvre durant le Projet en adaptation à des contraintes non-prévues, tant par l'équipe-projet que par les cadres d'action de CFI ;
- Des mauvaises pratiques révélées lors de la mise en œuvre du Projet, des mauvaises pratiques l'équipe-projet, ou encore des cadres d'action de CFI jugés en non-adéquation avec les contraintes du Projet et son contexte d'intervention ;
- Des recommandations stratégiques et opérationnelles ;
- Des exemples d'histoires à succès des bénéficiaires et des productions réalisées dans le cadre du Projet.

Les annexes des rapports provisoires et finaux comporteront notamment :

- La présentation de son équipe d'évaluation ;
- Le planning réalisé des entretiens en présentiel en France et à distance ; les noms et fonctions des personnes rencontrées et interviewées seront indiqués ;
- Les grandes lignes de la méthodologie mise en œuvre ;
- La liste des membres du comité de pilotage et les dates des réunions ;
- Les instruments de collecte de l'information (guides d'entretiens, questionnaires) ;
- Les données générales et chiffrées complémentaires pour la compréhension des travaux ;
- Une bibliographie & une sitographie exhaustives.

4. DUREE PREVISIONNELLE DU CONTRAT

La durée du Contrat sera de cinq (5) mois à compter de la date de signature par la dernière des deux parties.

Le contrat ne fera pas l'objet d'une reconduction.

5. LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS

Les Prestations seront exécutées :

- Principalement sur le lieu habituel d'exercice du Prestataire,
- En distanciel par visioconférence,
- Dans les 4 pays du Projet pour les missions sur le terrain, à savoir au Vietnam, au Laos, au Cambodge, et aux Philippines.

Des réunions de travail et d'échanges pourront être organisées au siège de CFI (Issy-les-Moulineaux) ou en visio-conférence à la demande de CFI.

Pour les prestataires en mission pour le compte de CFI dans les pays classés en « zone orange » et « zone rouge » par le Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères sur son site internet, les modalités sécuritaires seront mentionnées dans le futur contrat.

6. VALEUR TOTALE ESTIMEE

6.1. Montant et forme des prix

L'enveloppe financière maximale allouée à la réalisation des prestations dans le cadre du contrat s'élève à trente-neuf mille cinq-cents euros hors taxes (39 500 € HT).

Les prestations du contrat sont réglées par un prix global et forfaitaire fixé dans le devis estimatif daté et signé par la société candidate.

6.2. Contenu des prix

Les prix comprennent notamment l'ensemble des charges fiscales, parafiscales ou autres frappant les Prestations et tous les autres frais liés à l'exécution de celles-ci, notamment :

- La cession des droits de propriété intellectuelle ;
- Les frais d'assurance ;
- L'ensemble des frais de missions dans les 4 pays du projet.
- Les frais de reprographie, de traduction et d'abonnement.

6.3. Prix en cas de sous-traitance

En cas de sous-traitance, les prix du contrat sont réputés couvrir les frais de coordination et de contrôle, par le Prestataire, de ses sous-traitants ainsi que les conséquences de leurs défaillances éventuelles.

7. CONDITIONS D'ENVOI DES PROPOSITIONS

7.1. Contenu des propositions

Toute proposition incomplète fera l'objet d'un refus de la part de CFI sans que la société candidate n'ait la possibilité de la compléter.

Chaque société candidate doit produire une proposition complète comprenant l'ensemble des pièces et informations énumérées ci-après, sous peine d'être éliminée par CFI :

- 1) Une proposition technique** (10 pages maximum recto A4 hors annexes) décrivant la méthodologie proposée pour conduire les prestations, au regard notamment, de la propre expérience des membres de l'équipe dédiée au contrat au sein de la société candidate (détail des expériences en lien avec le contrat) ;

La société candidate y exposera sa compréhension de l'évaluation attendue ainsi que sa connaissance des contextes médiatiques des 4 pays bénéficiaires et des enjeux de l'approche One Health dans cette région. Elle fera état de sa propre expérience sur la manière d'aborder l'évaluation des projets de développement médias en Asie du Sud-est, notamment sur les 4 pays bénéficiaires du Projet, à travers le renforcement des capacités des médias et des journalistes, en particulier sur la thématique de l'environnement et des changements climatiques.

Elle proposera une matrice d'évaluation reprenant les critères CAD (bien distincte de la matrice existante de suivi-évaluation reprenant les indicateurs du cadre logique du Projet) et donnera les indications utiles sur les méthodologies proposées (types d'enquêtes, outils déployés, parties prenantes interrogées, etc.).

La société candidate proposera un calendrier prévisionnel d'évaluation et indiquera sa disponibilité sur la période couvrant l'évaluation jusqu'à la remise de son rapport final.

La répartition des jours/expert par phase de l'évaluation et par membre de l'équipe sera indiquée. Les noms des personnes expertes et leurs fonctions spécifiques dans le cadre de cette évaluation seront précisés. Un tableau récapitulatif mettra en regard le(s) nom(s) de(s) personne(s) experte(s), les principaux travaux à effectuer et le nombre de jours/expert correspondant. Le nombre total de jours/expert prévu sera également pris en considération.

- 2) Le CV de chaque personne membre de l'équipe en charge de l'exécution des prestations au sein de la société candidate ; les références de chaque membre devront être détaillées en matière d'évaluations de projets de développement médias similaires, notamment sur les thématiques environnementales, médicales et/ou de l'approche One Health, et notamment en Asie du Sud-est. Leurs compétences seront également précisées pour les langues à utiliser pour mener la prestation (français, anglais, langues des pays bénéficiaires du Projet). Au moins un des membres de l'équipe sera de langue maternelle française ou de niveau C1 en français (cf. rédaction des livrables), et l'équipe dédiée devra impérativement avoir les compétences pour comprendre et interroger les bénéficiaires et parties prenantes en anglais, khmer, vietnamien, laotien, et tagalog. **Les candidatures féminines sont encouragées.****

- 3) Un devis**, indiquant le prix global et forfaitaire hors taxe (HT) nécessaire à l'exécution des services. Toute offre d'un montant supérieur à celui spécifié à l'article « 6.1. Montant et forme des prix » ne sera pas retenue.

L'ensemble de ces documents devra être rédigé en langue française par la société candidate sous peine de voir sa proposition éliminée par CFI.

Les sociétés candidates peuvent se présenter à l'attribution du Contrat sous la forme d'une entreprise unique ou sous la forme d'un groupement d'entreprises avec un mandataire unique².

En cas de sous-traitance, la société candidate produit les pièces et informations nécessaires à l'acceptation de chaque sous-traitant et à l'agrément de ses conditions de paiement³. En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant doit transmettre le formulaire [DC4](#) (ou équivalent) rempli et signé.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, la société candidate, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres sociétés, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces sociétés et elle. Dans ce cas, elle justifie des capacités de cette ou ces sociétés et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du Contrat.

7.2. Conditions d'envoi des propositions

La société candidate devra transmettre sa proposition à l'adresse mail indiquée en page de garde du présent Appel à devis.

Les propositions complètes devront impérativement parvenir à CFI **avant la date limite indiquée en page de garde du présent Appel à devis.**

Seules seront reçues les propositions qui ont été reçues au plus tard à la date et à l'heure limites mentionnées en page de garde du présent Appel à devis. Les propositions qui sont reçues ou remises après ces date et heure ne seront pas prises en considération.

Une fois sélectionné, le Prestataire devra fournir à CFI des documents complémentaires⁴.

7.3. Délai de validité des propositions

Le délai de validité des propositions est fixé à soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

² Conformément à l'article R2142-19 du Code de la commande publique.

³ Conformément aux articles R2193-1 à R2193-2 du Code de la Commande publique.

⁴ Une fois sélectionné, le Prestataire devra fournir à CFI l'intégralité des documents mentionnés dans le courrier d'attribution.

Pour les sociétés domiciliées en France :

- Une attestation de régularité fiscale ou équivalent, datant de moins de six mois, attestant de la souscription des déclarations et les paiements correspondants à l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les sociétés et la taxe sur la valeur ajoutée. Ce certificat est délivré par l'administration fiscale dont relève le demandeur ;
- Une attestation de régularité sociale ou équivalent, datant de moins de six mois, attestant que la société candidate est à jour de ses déclarations sociales et du paiement des contributions et cotisations de sécurité sociale (en France, ce certificat est délivré en ligne sur le site de l'Urssaf) ;
- Document officiel de la banque mentionnant le titulaire du compte, l'IBAN et le code BIC du compte.

Pour les sociétés domiciliées en dehors de la France :

- Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription ou un document mentionnant son nom, sa dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ;
- Document officiel de la banque mentionnant le titulaire du compte, l'IBAN et le code BIC du compte

En répondant au présent Appel à devis la société candidate a accepté sans réserve les conditions. Sa candidature et son offre l'engagent pour toute la durée prévue au présent article.

La société candidate ne peut se désengager avant expiration ce délai.

8. SELECTION DES PROPOSITIONS

Critères		Pondération
Critère 1	Valeur technique	90%
Sous-critère 1.1	Compréhension des enjeux du Projet et des attentes de CFI et du Bailleur pour la Prestation, objet de l'Appel à devis	20
Sous-critère 1.2	Connaissance des contextes médiatiques et de la coopération médias en Asie du Sud-est, et plus précisément dans les 4 pays bénéficiaires.	10
Sous-critère 1.3	Connaissance des problématiques liées à l'approche One Health dans les 4 pays bénéficiaires.	10
Sous-critère 1.4	Qualification de l'équipe d'évaluation en rapport avec la prestation, expérience d'évaluations de projets de développement médias dans la région du Projet ; compétences linguistiques à l'écrit et à l'oral dans les langues utilisées pour cette prestation.	30
Sous-critère 1.5	Qualité de la méthodologie présentée dans l'offre, pertinence des outils proposés, de l'échantillonnage des parties prenantes à interroger, du phasage de la prestation et des modalités de <i>reporting</i> au Copil et qualité de la présentation et de la rédaction de l'offre.	20
Critère 2	Valeur du prix	10%
	Prix	10

Annexe 1 : Questions évaluatives (*liste non exhaustive*)

La présente liste est non-exhaustive et peut faire l'objet de modifications ultérieures de la part de CFI. Elle peut également faire l'objet d'ajout(s) de la part du Prestataire.

Dans le cadre de l'exécution des Prestations, le Prestataire est tenu de fournir des réponses, conformément à l'article « 3.2. Prestations prévisionnelles du contrat », à chacune de ces questions.

Les questions liées à la pertinence :

- 1) Le Projet, tel qu'il a été conçu, notamment dans le choix des 4 pays bénéficiaires, des médias bénéficiaires et des activités initialement prévues et effectivement mises en œuvre, était-il pertinent pour atteindre les objectifs général et spécifiques poursuivis ?
- 2) Le processus de sélection était-il pertinent pour identifier les médias initialement ciblés pour bénéficier du Projet ? Le choix des bénéficiaires (individus) par les médias sélectionnés était-il pertinent pour atteindre les objectifs du Projet ?
- 3) Les activités mises en œuvre dans le cadre du Projet ont-elles permis de répondre aux besoins des médias bénéficiaires, et des personnes bénéficiaires dans chacun des 4 pays ? Ont-elles également permis d'atteindre les objectifs opérationnels, ainsi que les résultats attendus ? Le Projet a-t-il pris en compte les particularités des contextes nationaux de chacun des 4 pays bénéficiaires ?
- 4) La structure logique du Projet était-elle basée sur des relations de cause à effets solides ?
- 5) Le système de suivi et évaluation du Projet a-t-il confirmé la pertinence des indicateurs du cadre logique ?
- 6) Les objectifs du Projet correspondaient-ils aux attentes et besoins du bailleur dans la perspective de la conception et de la mise en œuvre d'un nouveau Projet sur la même thématique ?
- 7) Les modifications d'activités apportées par CFI et l'équipe-projet ont-elles été pertinentes au regard des contraintes et des objectifs du Projet ?
- 8) « L'approche Genre » du Projet⁵ est-elle pertinente et cohérente par rapport aux objectifs du Projet, à la stratégie genre de CFI et aux contextes locaux ?
- 9) Le « plan de communication », tel que conçu initialement par CFI, est-il pertinent et cohérent par rapport aux enjeux de visibilité du Projet ?
- 10) Le choix des partenaires de mise en œuvre, des prestataires d'exécution et des personnes expertes intervenantes était-il pertinent pour atteindre les objectifs du Projet, général et spécifiques ?
- 11) Les objectifs poursuivis par le Projet sont-ils toujours d'actualité ?

⁵ Projet marqueur Genre 1 : la réduction des inégalités de genre est un objectif significatif du projet (approche transversale)

Les questions relatives à la cohérence :

- 1) Les objectifs à atteindre étaient-ils cohérents entre eux, réalistes et atteignables ? La logique d'intervention du Projet est-elle cohérente ? Les trois composantes et les activités prévues dans chaque composante étaient-elles complémentaires et cohérentes entre elles ? Permettaient-elles d'atteindre les objectifs opérationnels visés et les résultats attendus dans le chronogramme prévu et avec les moyens humains et financiers envisagés ?
- 2) Le Projet a-t-il pris en compte les projets d'autres bailleurs de fonds et opérateurs sur la même thématique « One Health » en Asie du Sud-Est et dans les mêmes pays ?
- 3) La théorie du changement élaborée au début du Projet était-elle cohérente vis-à-vis des résultats obtenus ?

Les questions relatives à l'efficacité :

- 1) Les activités du Projet menées jusqu'à ce jour sont-elles jugées utiles et de qualité par les médias et les journalistes bénéficiaires ?
- 2) De manière globale, les objectifs spécifiques du Projet sont-ils atteints ?
 - a. **OS : 1** : Accroître les connaissances des médias concernant l'approche « One Health » pour toucher un large public sur les enjeux de santé globale dans la région.
 - b. **OS : 2** : Renforcer les capacités des médias partenaires au travers de formations sur les techniques journalistiques adaptées à la couverture des sujets de santé globale.
 - c. **OS : 3** : Appuyer la production de contenu sur l'approche « One Health » et favoriser sa diffusion.
- 3) Les journalistes bénéficiaires ont-ils réussi à améliorer leurs compétences et leur maîtrise des outils proposés, dans le domaine journalistique en général et en particulier sur la thématique "Une seule santé" ?
- 4) Les activités du Projet ont-elles eu les effets attendus en termes de développement professionnel des médias et des journalistes bénéficiaires et d'atteinte des résultats pour la production de contenus fiables et attractifs en lien avec l'approche One Health ? Quels sont les changements les plus significatifs qui sont apparus entre le début et la fin du Projet, au sein des médias et pour les journalistes bénéficiaires, en rapport avec leur professionnalisation ?
- 5) L'appui aux médias bénéficiaires à travers les subventions, le mentorat et les exercices en formations ont-ils permis de renforcer les ressources des médias pour la conception et la production de nouveaux contenus attractifs et spécialisés sur les ODD et l'approche One Health plus particulièrement ?
- 6) L'approche genre du Projet a-t-elle permis de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, de valoriser les expertises féminines et d'identifier les problématiques spécifiques aux femmes confrontées aux problématiques liées à l'approche « One Health » ? Le Projet a-t-il veillé à la prise en compte des attentes et des besoins spécifiques des femmes, notamment à travers le choix et le nombre (parité) des formateurs et formatrices, des bénéficiaires direct-es, le choix et l'angle de traitement des sujets traités dans les productions réalisées par les médias à ce jour ?

- 7) Les femmes bénéficiaires du Projet ont-elles connu des évolutions de leur situation au sein des médias due à leur participation au Projet et à leur production de contenus utilisant l'approche One Health ?
- 8) Le dispositif de suivi et évaluation, à travers l'ensemble de ses outils (fiche de collecte de données, questionnaires d'autoévaluation (pré-formation et post-formation), feuillets de coaching des formateurs et formatrices, rapports de formations, etc.), est-il opérationnel ? Permet-il de mesurer efficacement l'avancement objectif du Projet sur les activités déployées à ce jour ? Comment peut-il être optimisé ? La revue des contenus produits par les médias bénéficiaires mobilisant l'approche One Health, réalisée par les coordinateurs et coordinatrices, permet-elle de mesurer le volume, les thématiques abordées et d'apprécier leur qualité ?
- 9) Les objectifs fixés dans la matrice de suivi & évaluation ont-ils été atteints ou sont-ils susceptibles de l'être ? Dans le cas contraire, quelles ont été les principales raisons de la non-réalisation de ces objectifs ?
- 10) Le plan de communication, à travers ses différentes activités, permet-il de répondre aux enjeux de visibilité du Projet ? A-t-il permis une bonne visibilité du Projet et de ses activités auprès des publics ciblés ?

Les questions relatives à l'efficience :

- 1) Les activités menées dans chacun des 4 pays bénéficiaires ont-elles été réalisées telles qu'initialement prévues, dans le chronogramme et les conditions initiaux ? Dans le cas contraire, et en particulier au regard des contraintes extérieures, quelles ont été les mesures correctives mises en œuvre et leurs justifications ?
- 2) Le Projet a-t-il mobilisé les ressources matérielles, financières et humaines prévues et appropriées, au regard du chronogramme et des contraintes externes ?
- 3) Comment s'est articulée la coordination du Projet entre l'équipe projet au siège et les coordinateurs et coordinatrices dans les 4 pays ? Comment s'est organisé le pilotage du Projet entre CFI, le Bailleur, et les autres parties prenantes, à savoir les formateurs et formatrices, les personnes expertes et les médias bénéficiaires du Projet ? Cette coordination a-t-elle été efficiente ? Comment la coordination siège/pays et le pilotage du Projet auraient-ils pu être optimisés ?

Les questions relatives aux effets, à l'impact et la durabilité :

- 1) Le Projet a-t-il eu les effets escomptés sur les médias et les journalistes bénéficiaires ? Les capacités des médias et des journalistes bénéficiaires ont-elles été suffisamment renforcées pour garantir la durabilité des acquis du Projet ?

2) Le Projet a-t-il permis, à ce jour, aux médias et aux journalistes bénéficiaires de produire des contenus fiables et attractifs en lien avec l'approche One Health ? Dans le cas contraire, quels sont les facteurs bloquants ? Comment peuvent-ils être contournés ?

Plus précisément, les médias bénéficiaires du Projet ont-ils :

- Intégré l'approche One Health dans leur stratégie éditoriale et augmenté leur fréquence dans leur grille de programme ?
 - Diversifié les contenus relatifs à l'approche One Health ?
 - Proposé des productions vulgarisées et ludiques, favorisant le dialogue entre populations, personnes expertes, organisations de la société civile et/ou acteurs des Etats ?
 - Mobilisé plusieurs supports de diffusion (articles en ligne / texte, photos, vidéos, publications réseaux sociaux...) ?
 - Développé une meilleure connaissance des attentes et besoins des auditeurs et auditrices, internautes, et téléspectateurs et téléspectatrices en matière d'informations portant sur les thématiques de la santé, de l'environnement et de l'approche « One Health » ?
5. Les compétences acquises lors du Projet sont-elles jugées pérennes par les journalistes et leur rédaction pour leur permettre de diffuser durablement des contenus sur l'approche « One Health » ?
6. Au niveau de leur rédaction ou de leur pôle, ont-elles le sentiment d'être davantage écoutées concernant les sujets One Health ? Témoignent-elles d'une plus grande latitude dans le choix des sujets One Health et leur diffusion par leur média ?
7. Les médias bénéficiaires et les journalistes bénéficiaires direct-es ont-ils bénéficié d'autres appuis de la part d'autres organismes, répondant aux mêmes besoins de renforcement de leurs compétences pour les aider à produire des contenus fiables et attractifs en lien avec le concept « One Health », la santé et l'environnement ? Si oui, préciser les appuis et / ou les organismes identifiés.
8. En quoi les séminaires nationaux en particulier, et les activités du projet en général (notamment les visites de terrain des journalistes bénéficiaires) ont sensibilisé les différentes parties prenantes ? Ont-ils permis de créer des échanges, du réseautage et des collaborations entre rédactions des différents médias bénéficiaires du Projet, et les décideurs, chercheurs et OSC présentes ? Le projet a-t-il permis aux médias bénéficiaires de prendre part à l'agenda politique de l'approche "One Health" au niveau national dans chacun des 4 pays bénéficiaires ?
9. Les bénéficiaires finaux que sont les audiences des médias bénéficiaires, mais aussi les centres de recherche et les décideurs, ont-ils perçu une évolution dans les contenus diffusés depuis le début du Projet ? Si oui, laquelle (offre éditoriale, attractivité ou interactivité des contenus, spécialisation sur l'approche One Health, etc...) ? Quelle est leur opinion sur les contenus diffusés sur l'approche One Health ?
10. Des réflexions ont-elles été initiées vis à vis des bénéficiaires finaux, à savoir les usagers des médias, pour mesurer le renforcement de l'attractivité et de l'interactivité dans la diffusion des contenus produits dans le cadre du Projet ?

Annexe 2 : Documents du Projet (<i>liste non exhaustive</i>)

1. La note de présentation du Projet ;
2. Le chronogramme du Projet à date ;
3. La convention de financement FSPI entre le MEAE et CFI et l'avenant de prolongation de durée ;
4. L'ensemble des documents de *reporting* bailleur du Projet ;
5. Pour chacune des activités mises en œuvre dans le cadre du Projet, les objectifs et le contenu de l'activité, les rapports de mission des personnes expertes intervenantes, la liste des médias et journalistes bénéficiaires et les fiches d'évaluation des bénéficiaires, le compte rendu de l'activité ;
6. La matrice de suivi des indicateurs issue du cadre logique avec les données recueillies à ce jour ;
7. La note de cadrage et les outils du dispositif de suivi-évaluation développés par le cabinet Quadrant Conseil ;
8. La liste des productions des journalistes des médias bénéficiaires (à noter : les contenus sont produits dans les langues locales, à savoir le laotien, le vietnamien, le khmer, le tagalog et l'anglais : voir plus haut les spécificités linguistiques de l'évaluation)
9. La liste non exhaustive des coordonnées des personnes à interviewer (en référence à la liste figurant dans la fiche technique du Projet ci-dessus).

FIN DE L'APPEL A DEVIS